

# LA ROCHETTE

Bulletin Municipal N° 15 - Janvier 2012



Avant



Pendant



643. LA ROCHETTE (Savoie)  
Place de la Mairie et le Château



Après

**Coupe des platanes**

## Sommaire

2

Mot du Maire

3

Histoire

4/5

Conseils Municipaux

6/7

Social

8/9

Rétrospective

10/11

Infos diverses

12

Emploi

13/15

Vie associative

16

Spectacles

# Le mot du Maire

*En ce début d'année 2012 permettez-moi au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel de vous adresser à chacune et à chacun d'entre vous, mes voeux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement dans votre vie personnelle, familiale et professionnelle pour l'année 2012.*

*Nous avons vécu ces derniers mois sur fond de crise financière et économique internationale. Ce contexte suscite une inquiétude légitime. Il affecte également les collectivités locales en raison du risque de manque de ressources issues des subventions pour faire face à nos besoins de financement.*

*La double exigence que nous nous sommes fixés de maîtrise de nos dépenses et de notre endettement nous permet de rester sereins et de ne pas nous soustraire à nos engagements. Ceux-ci ont été développés lors de la cérémonie des voeux à la population et repris dans les pages suivantes.*

*Je souhaite que l'année 2012 soit meilleure que l'année qui s'est achevée. Dans notre commune et sur les zones d'activités de notre canton, les emplois doivent non seulement être maintenus mais développés.*

*Des réflexions doivent être menées pour l'amélioration des modes de déplacements afin de préserver notre environnement.*

*Le projet de réunification des Communautés de Communes de Montmélian, St Pierre d'Albigny, Chamoux sur Gelon et La Rochette Val Gelon a été validé.*

*C'est donc à une nouvelle vie inter cantonale à laquelle devront s'adapter les élus des 43 communes pour enrichir le rayonnement économique, social, culturel de Coeur de Savoie.*

*En 2012 soyez sûrs que le Conseil Municipal poursuivra ses multiples actions au service des Rochettoises et Rochettois avec le même esprit d'ouverture, de justice, d'équité et de générosité.*

*Sachez que nous restons tous, élus, personnel administratif et technique, disponibles et attentifs à vos besoins et remarques, pour que notre ville reste une référence.*

*Cordialement  
Votre Maire*

Le Bulletin municipal est édité par la Commission communication de la Mairie de La Rochette

1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette

<http://www.la-rochette.com>

**Directeur de la Publication :**

André DURAND

**Comité de rédaction :** Hervé BENOIT, Guy ROYBON, Christine DEBAUGE, Jean-Louis DOULS, Hervé LANNELUCQ, Alain VULLIERME, Roger POTEREAU

**Réalisation :** Maguy PICHET

**Crédit photos :** B. Mauraz, Associations, Maison Retraite, MM Bourru et Oléi.

## Le Château

### L'origine

L'élégant castel qui surplombe La Rochette et abrite actuellement un Institut Médico Professionnel, en donnant à la Cité du carton un style particulier, a connu au cours des siècles, des époques glorieuses et des périodes désastreuses, dont l'origine est due à sa position géographique de place forte d'une zone frontalière, avant l'annexion de la Savoie à la France, puis la propriété de riches familles de la région, et enfin celle de collectivités publiques telles que le département de la Savoie et la ville de La Rochette.

Redoutable château-fort situé sur une «rochette» qui devait donner son nom au bourg qu'il protégeait, la ville elle-même était entourée d'une solide enceinte qui la mettait à l'abri des assauts les plus violents.

### Les hôtes célèbres

Le premier occupant du château fut le Sire Hugon de LA ROCHETTE, qui vécut vers l'an 1153.

Puis en 1221, un descendant du précédent s'appelait Humbert de LA ROCHETTE.

Possesseur de grands biens en Savoie, Basse-Maurienne et Tarentaise, le 6/02/1295 il vendit le château et mandement de Chambéry à Amédée V Comte de Savoie, qui possédait déjà le «bourg» de Chambéry.

Des biens furent donnés à François de LA ROCHETTE, dans les Mandements d'Aiguebelle et La Rochette, en échange de cette cession.

François de LA ROCHETTE est mort en mars 1300. C'est à partir de la vente de 1295, que le château de Chambéry est devenu le centre administratif de la Savoie.

Viennent ensuite :

Hugues (ou Guigues) et Pierre de LA ROCHETTE, qui, au retour des croisades, et après avoir admiré les vertus des disciples de Saint Elie et Saint Elysée, les reçurent avec empressement après leur expulsion de terre Sainte par les Musulmans, et par acte

du 30/05/1329, concédèrent à ces Saints religieux tout ce qui fut nécessaire à la fondation du couvent des Carmes.

Jean de SEYSSEL, Maréchal de Savoie, fils de Jeanne de LA ROCHETTE, dernière du nom, mariée en 1380 avec Antoine de SEYSSEL, Baron d'AIX LES BAINS. Mort en 1466 à 81 ans, on est en droit de supposer qu'il fut le premier occupant du fameux tombeau des Marquis de La Chambre, qui fut le plus bel ornement de l'église des Carmes, notre actuelle église paroissiale.

Louis de SEYSSEL époux de la veuve du Duc d'ALBANY, fils de Jacques II d'Ecosse, gouverneur du duché de Savoie, tuteur et défenseur acharné de son Prince Philibert I<sup>er</sup> contre les entreprises du Roi de France Louis XI, oncle du Duc.

Louis de LA CHAMBRE, Cardinal de Vendôme, grand aumônier de Catherine de Médicis.

Philippe de LA CHAMBRE, savant bénédictin de l'Ordre de Cluny, d'abord prieur de l'Abbaye de Léhon, près de Dinan, diocèse de Saint Malo, puis Evêque de Belley Président des Etats généraux de Savoie, qui légiférèrent contre le calvinisme envahissant notre pays. Mort à Rome, Cardinal de Tusculum.

### Le Château au cours des siècles

Cette glorieuse époque devait s'achever à compter du 13/07/1597, date à laquelle le Connétable de LESDIGUIERES, (le Renard du dauphiné) avec 1200 fantassins et l'artillerie, campent devant La Rochette, le 14 juillet, en dépit de ses murailles la ville de La Rochette est emportée par la force.

Le 16 juillet, LESDIGUIERES bénéficiant d'une artillerie supérieure, la garnison du château décidait de se rendre.

Le 17 juillet les officiers sortaient chacun sur un bidet, avec l'épée et la dague.

Les hommes obtenaient la vie sauve, mais étaient conduits dans un lieu de sûreté. Les habitants du bourg obtenaient aussi la vie sauve pour eux et leur famille.

Le château fut complètement détruit et les fortifications rasées. Rebâti au 18<sup>ème</sup> siècle, le château ne fut désormais qu'une simple habitation de plaisance dénuée de tout caractère militaire.

Devenu propriété du Marquis d'Allinges après 1789, le château servit de casernement aux troupes révolutionnaires qui lui occasionnèrent des dégâts considérables.

La famille REY en ayant fait l'acquisition, le bâtiment devint le siège d'une importante magnanerie (les nombreux et vénérables mûriers qui longent le vieux chemin qui relie la propriété Thiabaud à la propriété Diamin dont les feuilles servaient à la nourriture des vers à soie, sont les derniers témoins de cette magnanerie) qui devait employer une grosse partie de la main-d'oeuvre féminine locale, avant d'être légué au département de la Savoie par Messieurs Alexis et Louis REY, pour être transformé en hospice de vieillards.

Ce fut d'autre part en 1877 que la famille REY fit aménager les tourelles qui donnent à l'édifice tout son caractère. La transformation du bâtiment en hospice de vieillards devenant trop onéreuse, et techniquement impossible, le château fut alors loué à l'enseignement technique qui y installa un Centre d'Apprentissage réputé où bon nombre de spécialistes régionaux se formèrent.

Après de nombreuses et vaines démarches tentées pour le maintien de cet établissement dans les locaux, le château devait rester sans utilisation jusqu'au jour où il fut transformé en Centre d'Accueil pour les rapatriés d'Algérie.

Devenu propriété de la commune à la suite de nombreuses initiatives de M. Albert REY, Maire et Conseiller Général, le château fut, par décision du conseil Municipal, loué par bail emphytéotique à l'Oeuvre des villages d'enfants Rhône Alpes de Lyon, pour l'installation d'un Institut Médico-Professionnel.

Cet organisme a réalisé des travaux de restauration et d'aménagements du bâtiment initial, construit des locaux d'enseignement ainsi que des habitations pour le personnel sur les terrains avoisinants.

Cet établissement assure la formation professionnelle de jeunes en difficulté en leur donnant ainsi la possibilité d'affronter dans les meilleures conditions les réalités de l'existence.

Source :  
Extrait d'un document édité par l'Office du Tourisme

# Conseils Municipaux

Intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal en affichage extérieur de la Mairie et sur le site Internet : [www.la-rochette.com](http://www.la-rochette.com)

## Signalétique

### Parc d'Activités du Héron

Une convention est signée entre la Communauté de Communes La Rochette – Val Gelon, la commune de la Croix de la Rochette et la Commune de la Rochette pour la réalisation d'une signalétique commune sur le parc d'activités du Héron.

La communauté assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour le compte des 3 collectivités.

## Convention de partenariat :

### accession sociale à la propriété

La société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'accession à la propriété (SACICAP) PROCIVIS Savoie a une activité spécifique de «mission sociale».

Cette activité spécifique fait l'objet d'une convention et d'un avenant entre l'Etat et les SACICAP du territoire national qui définissent et précisent les engagements pour favoriser le financement de l'accession sociale à la propriété des ménages aux revenus modestes et dans le cadre de convention passées avec les partenaires locaux.

Une convention de partenariat est signée avec la SACICAP PROCIVIS.

## Corridors biologiques

La Communauté de Communes de La Rochette – Val Gelon est porteuse du projet de définition et de mise en place de corridors biologiques sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'élaboration technique de la cartographie définissant les zones concernées est réalisée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie qui répond à une commande du Conseil Général de la Savoie.

En effet, plutôt que de subir une carte régionale répondant aux obligations des lois Grenelle qui sera applicable en 2012-2013, il semble pertinent de mettre en place une cartographie concertée.

## Programme Local de l'Habitat

La loi n°2006-872 du 13 juillet 2006 impose aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière d'habitat d'élaborer un Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'objectif du PLH (article L 302-1 du code de la Construction et de l'Habitation) est de définir, pour une durée de 6 ans, les intentions et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le PLH a pour objet d'apporter une réponse aux enjeux soulevés par le diagnostic établi, en veillant à répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population actuelle et future sur le territoire de la communauté de communes de La Rochette – Val Gelon.

L'enjeu du PLH est de développer une politique opérationnelle.

Couplé au volet urbanisme du SCOT, le PLH permettra aux futurs PLU d'adapter les politiques et les stratégies communales au plus proche des besoins du territoire, de satisfaire au mieux la demande et d'adapter de manière pertinente l'offre foncière et d'habitat sur un modèle équilibré et diversifié.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet porté par l'intercommunalité.

## Tarifs camping 2012/2013

Pour des raisons de cohérence globale sur les prestations effectuées au camping, il est nécessaire de revoir l'ensemble de la grille tarifaire (voir p 11).

## Taxe d'aménagement

La Taxe Locale d'Équipement a été créée le 1er octobre 1968, son taux étant fixé à 3 %.

Le 28 février 1972, le Conseil Municipal a reconduit les dispositions de la délibération de 1968 afin de financer les équipements publics de la commune.

L'article 28 de la loi 2010-1658 de la loi de finances rectificative pour 2010, réforme la taxe locale d'équipement et les taxes qui lui sont adossées ainsi que certaines participations d'urbanisme.

La Taxe d'Aménagement se substituera à ces diverses taxes et sera applicable à compter du 1er mars 2012 sur les demandes d'autorisations et de déclarations d'urbanisme.

Elle est aussi destinée à remplacer, à compter du 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE), la participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS).

Après une présentation du nouveau dispositif fiscal par les services de la Direction Départementale des Territoires en commission finances, il est adopté le taux de 3% à la nouvelle taxe d'aménagement, identique au taux de l'ancienne taxe locale d'équipement.

## Soutien de l'action «Faites du vélo»

Suite au succès de la manifestation 2010 de la «Faites du Vélo», les acteurs porteurs souhaitent pérenniser l'action et donc pouvoir bénéficier d'aides financières pour le démarrage.

Le projet est soutenu à hauteur de :

1 000 € par an pendant 2 ans, en partenariat avec l'Espace Belledonne au titre du fonds européen leader.

## Redevance assainissement 2011

Le redevance assainissement communale est maintenue à 1,46 € par m<sup>3</sup>.

# Extraits de Novembre à décembre

## Etat Civil

### Travaux d'entretien de locaux

Des agents des services techniques sont amenés à intervenir à la demande d'autres personnes morales (associations, collectivités) accomplissant des missions de service public, pour effectuer l'entretien de leurs locaux, ou des travaux dans leurs bâtiments.

Afin de formaliser les modalités de ces interventions, une convention de mise à disposition du personnel communal sera signée avec la collectivité ou l'association concernée.

### Audit énergétique des bâtiments communaux demande de subventions

Le budget énergie de la commune de La Rochette représente environ 10% du budget communal ; la moyenne nationale est de 4.8% pour cette taille de commune (source : Energie et patrimoine communal, enquête 2005).

La Municipalité souhaite donc entreprendre une démarche de réduction de charges sur ses bâtiments communaux et de développement des énergies renouvelables.

Pour ce faire, la Commune a lancé un audit énergétique global de certains bâtiments communaux (boulodrome, gymnases, écoles, bât La Madeleine, centre d'animation, camping, école de musique, maison des Carmes) ainsi qu'un diagnostic thermique de la mairie et du bâtiment administratif annexe.

L'audit énergétique global sur les bâtiments permettra de faire ressortir les actions d'économie d'énergie ne nécessitant pas de gros investissements, travaux nécessaires à la réduction des dépenses énergétiques.

La réalisation de ces audits et du diagnostic s'élève à 13 813,80 € TTC. La commune est accompagnée techniquement par l'Agence Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER). L'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) subventionne la réalisation des audits à hauteur de 70% de la dépense HT.

### Stade Municipal : demande de subventions

Le terrain en gazon naturel du stade municipal, fortement dégradé par les utilisations quotidiennes des deux clubs, est aujourd'hui difficilement praticable.

Dans un 1<sup>er</sup> temps la Commune de La Rochette a décidé la création d'un nouveau terrain en gazon synthétique, qui sera dédié aux entraînements. La surface du terrain (100 x 60 m) permettra un classement en niveau 6.

Coût : 572 273,67 € TTC

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, la Commune engagera la réhabilitation du terrain en gazon naturel existant ; ce terrain d'honneur d'une surface de 105 x 68 m sera consacré à l'organisation des matchs de football.

Les travaux interviendront au cours de l'année 2012.

Coût : 139 334 € TTC

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général de la Savoie (au titre du CTS 2012) et la Fédération Française de Football (au titre du FAFA) financent la réalisation des terrains en gazon synthétique.

### Vidéo protection Gymnase Seytaz :

#### demande de subventions

Depuis 2010, des dégradations multiples se sont produites sur le gymnase de La Seytaz. Le préjudice sur les biens publics est estimé à plus de 10 000 €.

La Municipalité a donc décidé d'installer un système de vidéo protection à l'intérieur et à l'extérieur du gymnase de La Seytaz.

Le coût de cette installation est estimé à : 20 358,31 € TTC.

L'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, soutient les collectivités territoriales dans la mise en place de systèmes de vidéo protection. Il soutient également les charges de personnel induites par ce projet estimées à 750 € TTC.

### Naissances

Tarah BIRECHE  
Rayan TABTI  
Chloé MARIN-CUDRAZ  
Rémi DONINI  
Kayliah LAURENT  
Célestine FLOURAC  
Eléanore GEOFFROY  
Maël ATEs  
Nolan MOCELLIN  
Baptiste SERRAO  
Timoté CAMPAS  
Morgan PORTUGAL  
Dorian PORTUGAL  
Kelly Da CRUZ  
Maïwen CHECCACCI

### Mariages

Jonathan ZOUAGH et Lydia DI MARTINO

### Décès

Battista BONETTI  
Joël LEPERS  
Francine MAITRE  
Odette GONTHIER  
Odette PICCHIOTTINO  
Roger FALQUET  
Anita OLIVA

## Elections

### Dates des élections 2012 :

22 avril et 6 Mai

Elections présidentielles

10 et 17 juin

Elections législatives

Les élections auront lieu au Centre d'Animation :  
salle du rez de chaussée.

En raison du nombre important d'électeurs, la salle sera divisée en deux bureaux.

Sur votre nouvelle carte que vous recevrez courant mars, le n° de bureau auquel vous êtes rattaché sera indiqué.

# Social

## Goûter de Noël au Foyer Logement



**M**ercredi 14 décembre 2011, dans une salle très joliment décorée par le personnel et des bénévoles, les résidentes et résidents du Foyer Logement se sont retrouvés à 15 heures pour un après-midi festif.

**C**e sont des chants proposés par Mr Guy DERON, chanteur de variétés, qui ont été interprétés tout au long de la journée, accompagné de Sylvie GRILLOT, notre animatrice "chant" et entonné par l'assemblée présente.

**A**près un petit discours de Mr Le Maire, tous nos résidents ont pu apprécier les bûches de Noël. Avant de repartir, un colis de Noël leur a été offert



## Logements à louer

Compromis entre le domicile et la Maison de Retraite (EHPAD) le Foyer Logement est un mode d'hébergement collectif accueillant des personnes de 60 ans et plus, autonomes qui ont besoin d'un cadre sécurisant.

A ce jour des appartements sont disponibles. Le loyer est fixé au 1er janvier 2012 à 590 € charges comprises.

Si vous souhaitez en visiter un, n'hésitez pas ! Renseignez-vous auprès du secrétariat du CCAS au 04 79 25 18 67



## Maladie d'Alzheimer

L'Association «France Alzheimer» organise une formation gratuite pour les aidants familiaux sur La Rochette les mardis 6 mars, 27 mars, 10 avril, 17 avril et 24 avril 2012.

Le lieu et les horaires exacts vous seront précisés par courrier.

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation ou pour tous renseignements contactez Mme LAURENT au 04 79 60 31 48 ALZHEIMER SAVOIE



# Animations à la Maison de Retraite Les Curtines



**S**amedi 10 décembre: goûter avec "Les patsy girls"

Les résidents ont beaucoup apprécié la prestation des danseuses qui ont enchaîné les chorégraphies comme le charleston, french cancan, samba, danse africaine... avec des costumes colorés et magnifiques.



La troupe compte parmi elle une chanteuse qui a repris les grands standards de la chanson Française. Un après midi vraiment formidable placé sous le signe de la gaité et de la convivialité.



**V**endredi 16 décembre : visite de la chorale "au fil du temps" d'Aiton. Au son de l'accordéon tous les refrains du folklore savoyard étaient repris en coeur par les familles et les résidents.



## Revue à donner

**Si des personnes possèdent des revues, par ex :**

Géo, Notre temps, Rustica, Le Chasseur Français, Gala... qui encombrant, les déposer au secrétariat de la Maison de Retraite, pour les résidents qui vous en remercient par avance.

Nathalie, l'Animatrice.

# Défilé du 11 Novembre



Comme dans toutes les communes de France, ce 11 novembre nous commémorons le 92<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Sous un soleil éclatant, l'Harmonie l'Union, les anciens combattants, de nombreuses associations comme le FCR, la Gymnastique et la danse accompagnées de leurs dirigeants et en présence des autorités civiles et militaires, se rendaient sur la stèle du monument aux morts.

Ce 11 novembre fut un moment de recueillement pour ne pas oublier que « la liberté n'a pas de prix ». Après le dépôt de gerbe, un hommage à tous les morts pour la France était rendu avant la lecture du discours du ministre des anciens combattants et que ne retentissent les sonneries de circonstance.

Pour clôturer cette journée de recueillement la foule nombreuse était invitée sous la halle pour le verre de l'amitié accompagnée par la musique de l'Harmonie l'Union.

JL Douls

## Le personnel communal à l'honneur

Remise de la médaille du travail  
(20 ans) :  
à Philippe Pelaz (Services Techniques),

et Evelyne Bouclier,  
(Aide à domicile au CCAS)

Départ à la retraite :  
Jacques Mercier,  
Policier Municipal.





# Voeux du Maire à la population

Vendredi 6 janvier

Pour la traditionnelle cérémonie d'échange des voeux, M. le Maire a voulu délivrer un message lucide d'espoir de générosité, de tolérance, de solidarité au seuil de cette nouvelle année.

Son discours a été placé sous le signe du triple « E » comme enthousiasme, entreprendre, économie.

## E comme Enthousiasme

Nous sommes à ce jour 3 527 habitants soit 13.75% de plus qu'en 1999.

Sans verser dans un optimisme débordant nous devons être satisfaits de savoir que notre territoire proche des grandes agglomérations est un lieu de vie qui sait offrir qualité de vie, tranquillité et sécurité, des conditions de vie qui ont déclenché l'enthousiasme dans le choix de la résidence de nos nouveaux concitoyens.

## E comme Entreprendre

La mission permanente des élus est non seulement de gérer le patrimoine existant en lui apportant des améliorations pour le confort de la population mais également de prendre des résolutions, s'engager à faire des choses et les commencer, telle est la définition du mot entreprendre.

# Rétrospective



### Qu'avons-nous entrepris en 2011 ?

- le remplacement des chaudières dans les bâtiments scolaires et le Centre d'Animation,
- l'assainissement sur le secteur de La Gardette avec enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques.
- la signalétique sur l'avenue François Milan,
- la réfection intérieure et extérieure du mur du cimetière n°3,
- la réfection de l'espace de jeux du boulodrome couvert,
- l'abattage pour raison sanitaire des platanes de la place Giabiconi remplacés par d'autres essences,
- l'installation de caméras de vidéosurveillance à proximité du gymnase,
- la réfection et aménagement du parking sur la zone de pré viboud
- la réalisation d'un 2ème stade de foot avec pelouse synthétique
- l'acquisition d'une auto laveuse pour l'entretien du gymnase
- l'achat de matériel polyvalent pour l'entretien des espaces verts et le déneigement

### En 2012 qu'allons-nous entreprendre ?

- les chantiers d'assainissement des réseaux eaux pluviales et eaux usées vont débiter.

- un programme d'aménagement du camping municipal et l'aménagement de la base de loisirs du lac st clair
- une aire d'accueil des camping cars sera installée à proximité de la route départementale.
- le stade actuel fera l'objet d'une réfection tant au niveau de la pelouse que des abords.
- la mise en conformité des bâtiments publics.

## E comme Economie

Le tissu économique de notre commune a été jusqu'à ce jour épargné par les turbulences de la crise mondiale.

Les entreprises installées sur les zones communale et intercommunale développent des activités alimentaires, des activités de production, de distribution de biens de consommations, de construction de biens immobiliers. Elles ont résisté à la morosité de la situation internationale.

Nous devons être vigilants et réactifs à la marche de ces entreprises.

M. le Maire aborde le futur contour du schéma départemental de coopération intercommunale. La parole est donnée à M. Jean François DUC Président de la Communauté de Communes La Rochette-Val Gelon.

Celui-ci apporte des précisions concernant la fusion des quatre intercommunalités de Cœur de Savoie qui regroupera 43 communes.

*Extrait du discours de M. le Maire*



# Infos diverses

## Une nouvelle Policrière Municipale

Sandrine SIMON est en poste à La Rochette depuis novembre 2011, suite au départ à la retraite de Jacques MERCIER.

Elle a débuté sa carrière en 1998, à Giens dans le Loiret, puis en 2004 elle intègre l'équipe de Police de Saint Genis Pouilly dans l'Ain.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans le service.



## Inscriptions scolaires

Rentrée de septembre 2012

Les services de la Mairie prendront dès février et jusqu'à fin mars, les demandes d'inscriptions scolaires :

- aux Ecoles maternelles (pour les enfants qui auront 3 ans en 2012)
- à l'Ecole Elémentaire (seulement si l'enfant n'était pas scolarisé en maternelle à La Rochette)

Se munir :

- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille
- d'un certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses vaccins

## Déchetterie

Ouverture supplémentaire le vendredi matin

### Rappel des horaires

Lundi et mercredi de 14h à 18h (19h en été)

Vendredi et samedi : 8h à 12h - 14h à 18h (19h en été)

## Urbanisme

### Permis de construire du 11/10 au 31/12/2011

NEYRET Michel  
CLERC Bruno

Réhabilitation de garages Rue Jean Moulin  
Maison Les Chaudannes

### Déclaration préalable du 01/10 au 31/12/2011

NIVOLIEZ Cédric  
CHAMBAT Philippe  
OGE Francis  
BERTHOLLET Richard  
DE OLIVEIRA Joaquim  
CREUX Jean-Loup  
BROWN Benoît  
GREMEN SARL  
CAPOGNA Claude  
BOUCHERIE Jean-Christophe  
THIABAUD Georges  
VIAL Jeannine  
GUINET Franck  
PETIT Dominique  
RAVOIRE Colette  
Commune La Rochette  
GARCIA Henri  
PICHARD Stéphanie  
NOUVEL Marie-hélène

Création Porte  
Abri de jardin  
Installation Portail  
Vélux  
Réfection toiture  
Piscine et abri  
Façades et remplacement volets  
Bungalow et piscine démonstration  
Ravalement façades  
Pose panneaux thermiques  
Réfection portail et piliers  
Portail et Clôture  
Abri de jardin  
Fermeture entrée Baie coulissante  
Isolation extérieure vitrage phonique  
Clôture jardins familiaux  
Réfection toiture  
Réfection façades commerce  
Clôture

Les Vignes St Clair  
Rue Eugène Lambert  
Impasse Les Magnans  
Montbertrand  
Rue Roguefroide  
Route de La Croix  
Avenue du Centenaire  
Route de Pré Viboud  
Avenue Robert Franck  
Chemin des Sables  
Route de la Croix  
Rue des Chalets  
Bd Antoine Rosset  
Avenue Robert Franck  
Rue Schweighouse sur Moder  
La Croix Rouge  
Pré Veigé  
Rue de la République  
Impasse des Roseaux

# Camping



## Tarifs camping

### Tarifs par personne :

Adultes et enfants (+8 ans)	2.90 €
Enfant (-8 ans)	1.85 €
Invité	1.25 €
Tarif groupe (10 pers)	1.50 €

### Tarif des emplacements :

Tente	4.45 €
Tente supplémentaire	1.85 €
Caravane (5.90m maxi)	6.00 €
Camping-car	9.20 €
Voiture/moto	1.75 €

*Pour les autres tarifs (voir le camping)*

Réservations ou informations :

CAMPING MUNICIPAL

04 79 25 73 55

06 82 61 11 39

[campinglarochette@orange.fr](mailto:campinglarochette@orange.fr)

### Tarifs mobiles homes et chalets (la semaine) :

Chalet 4/5 places - chalet 3 places PLR		5/6 places
Basse saison	370 €	450 €
Moyenne saison	240 €	300 €
Haute saison	306 €	380 €

Mobile home	4 places	5 places
Moyenne saison	175 €	215 €
Haute saison	265 €	306 €

### Forfait week end

(chalet ou mobil home basse ou moyenne saison)

WE 2 nuits/3 jours 77 €

WE 3 nuits/4 jours 97 €

### Réduction sur les locations :

3ème semaine (3 semaines consécutives) : - 10%

4ème semaine (4 semaines consécutives) : - 15%

*Année 2012 :*

*Basse saison : du 14/01 au 4/05 et du 10/11 au 15/12*

*Moyenne saison : du 5/05 au 29/06 et du 01/09 au 9/11*

*Haute saison : du 30/06 au 13/01 au 31/08*

*Fermeture :*

*Mi décembre à mi janvier.*



# Pôle emploi

## Des liens renforcés entre la Commune de La Rochette et Pôle Emploi.

La signature d'une nouvelle convention entre Pôle Emploi et la Commune de La Rochette, le 7 décembre, a été l'occasion de réaffirmer la qualité du partenariat existant entre les services de Pôle Emploi situés à Montmélian et le service municipal Mission Emploi.

M. André Durand, Maire de La Rochette, a rappelé que la Mission Emploi créée en 1996, a pour objectif de répondre aux besoins de toutes personnes du canton en recherche d'emploi ou de formation et aux attentes des employeurs locaux en recherche de main d'œuvre.

Pour réaliser ces objectifs il était nécessaire d'établir des partenariats vrais et personnalisés, et c'est ainsi qu'au fil du temps, Pôle Emploi est devenu depuis 2000, date de la signature de la première convention, un partenaire incontournable.

Ces relations qui consistent en des contacts étroits et réguliers entre Mme Fatima Badji Conseillère Pôle Emploi sur le secteur du Val Gelon et Corinne et Françoise de la Mission Emploi, prennent tout leur sens lorsqu'une entreprise Rochettoise effectue des recrutements importants comme cela a été le cas pour l'entreprise RAFFIN dernièrement.

Ces liens se concrétisent également à l'occasion d'organisation en commun d'évènements, comme les Rencontres de l'Emploi sur la Rochette en 2011.

Une manifestation qui a réuni une soixantaine d'entreprises et d'organismes sur l'emploi et la formation et a accueilli plus de 700 visiteurs.

M. Vincent Panisset Directeur Territorial de Pôle Emploi a, à son tour insisté sur la richesse d'un partenariat. « vrai » entre les deux organismes, une position partagée par Mme Sandrine Vasina Directrice Pôle Emploi Montmélian, interlocutrice privilégiée de la Mission Emploi.

Cette convention confie une nouvelle tâche à la Mission Emploi qui sera de suivre directement, chaque année, 50 demandeurs d'emploi du canton de La Rochette, chômeurs de longue durée ou demandeurs d'emploi ne pouvant pas se déplacer.

Cette mission nécessitera des contacts encore plus étroits entre les 2 organismes, avec des bilans réguliers pour chaque personne suivie.

Elle prévoit également une formation des techniciennes de la Mission Emploi dans les locaux de Pôle Emploi, ce qui rendra leur travail plus efficace.

Cette signature est aussi une première pierre à l'édifice dans le projet « Relais des Services Publics » préparé en partenariat avec la Communauté de Communes.

Fr Seigle Ferrand



## Le SELperlipopette

(Système d'Echange Local) **NOUVEAU !**

**NOUVEAU !** Tout le monde peut échanger !  
Vous pouvez tout imaginer !  
Les seules limites sont : VOTRE IMAGINATION et VOS CAPACITES

Vous avez besoin d'un coup de main mais vous ne voulez pas toujours demander à vos voisins même s'ils sont très gentils.

Vous avez mal au dos, quelqu'un peut vous aider à cueillir vos fraises ou vos légumes.

Vous avez trop de légumes dans votre jardin, vous aimeriez les échanger contre autre chose.

Vous savez faire des choses et vous seriez prête(s) à les expliquer à d'autres.

Pensez à tout ce que les jeunes (et moins jeunes) aujourd'hui ne savent plus faire et que vous pourriez leur apprendre.

Pour changer... échangeons (sans argent)

des savoirs, biens et services, ainsi que d'organiser des rencontres, des sorties et loisirs dans un esprit de convivialité et de solidarité.

### Informations et inscription

vendredi 3 février de 17h à 18h30  
et samedi 4 février de 10h à 12h

Salle de La Madeleine à La Rochette  
( place Mömlingen)

Pour changer, échangeons !  
LE SELperlipopette prend vie !

Tout le monde peut échanger, vous pouvez tout imaginer.... des savoirs, des services, des biens, des sorties, des savoirs-faire, des loisirs, etc ...

C'est un moyen d'élargir son cercle de vie, de rencontrer des personnes de toutes générations, de s'occuper de soi et des autres.

Adhésion : 10€  
Contacts:  
P Issiot : 06 21 77 63 03  
B Creux : 06 87 53 56 77

## STAGE D'INITIATION

### les huiles essentielles à usage familial

les mardis  
28 février  
6 et 13 mars  
Salle de La Madeleine  
19h à 22h

trois séances pour découvrir et utiliser les huiles essentielles

Par jour: les huiles essentielles, les chaises, les ateliers

2ème jour: les pathologies, l'aromathérapie, les huiles essentielles de l'été

3ème jour: fabrication de baumes de soin

Pour plus de renseignements et pour les réservations, contactez  
Dien Vierre au Val Gelon au: 04 79 65 00 43 ou  
dvierville@valgelon.com

## Art danse

Les samedi 17 et dimanche 18 mars, l'association « art danse » reçoit la compagnie « les petits pas dans les grands ». Chorégraphe : Cathy Pastor.

Pour la 2<sup>ème</sup> année, Art danse invite une compagnie de danse amateur.

L'an dernier « Classique attitude » avait présenté sa création de danse classique « ainsi danse » à un public ravi, qui avait découvert les qualités de jeunes ballerines.

Ceci avait été un moment d'échange pour les élèves de Art Danse qui avaient suivi une répétition de la compagnie.

Cette année, Nathalie Rappin a choisi « les petits pas dans les grands » c'est une jeune compagnie de danse contemporaine, venant de Vif, composée de 17 danseurs de 9 à 16 ans.

L'objectif de cette invitation est de faire découvrir un travail de danse contemporaine et d'échanger autour de cet art.

Au programme : 2 stages et 2 spectacles

**S**amedi 17 mars 15h/17h :  
Stage 1 avec Cathy "En noir et blanc", en lien avec Charlie Chaplin.

Travail en trois temps : un échauffement avec l'apprentissage d'une cellule chorégraphique commune, un temps de recherche et de création en petits groupes et enfin la mise en commun de tout ce matériel chorégraphique pour aboutir à une courte pièce présentée le soir même.

Les jeunes danseurs de la compagnie se mêleront au groupe afin de créer un temps de rencontre et d'échange avec les jeunes stagiaires.

Ce stage est ouvert aux enfants à partir de 10 ans.

Tous les enfants participant au stage pourront danser aux spectacles.  
Participation : 15 € pour les adhérents Art danse, 20 € pour les extérieurs.

**S**amedi à 20h30, à la salle polyvalente de La Rochette : spectacle présenté par les plus grandes élèves de Art danse et la Compagnie invitée.

Participation : adultes : 6€ ;  
6-15 ans : 4€ / moins de 6ans : 2€.

# Vie associative



**D**imanche 18 mars 10h30/11h30 :  
stage 2 avec Cathy à la salle de cours (école primaire)

Transmission d'un extrait du spectacle : travail sur les portés. Participation : 5€

**D**imanche à 14h : nouvelle présentation du spectacle.

L'association Art danse vous invite à découvrir le travail de Cathy Pastor et encourager nos danseurs.

Renseignements et inscription pour les stages : [nathaliedanse@orange.fr](mailto:nathaliedanse@orange.fr)

Vente des billets pour les spectacles :  
samedi : 19h à la salle polyvalente.

## Ecole de Musique

Présente le groupe « TIR NA NOG »  
Musiques et danses  
traditionnelles irlandaises  
[www.tir-na-nog.fr](http://www.tir-na-nog.fr)

Le groupe TIR NA NOG est composé de 7 musiciens :

Nicolas Dornier : violon,  
Stéphanie Couturier : flûte traversière/chant,  
Mathias Legay : guitare,  
Robert Gachet Mauroz : bodhran, percussion et trompette,  
Jacques Anfossi : basse,  
Yvan Zeppieri : batterie  
Raphaël Gachet Mauroz : accordéon et chant (professeur dans notre établissement)



Il sera « en résidence » à La Rochette de fin janvier à fin avril 2012 et réunira différents partenaires : écoles maternelles et élémentaires, classe de 6ème, pratique amateur, école de musique.

Au programme :

- Interventions de janvier à mars dans les classes de maternelles et élémentaires (CE).
- Présentation de contes irlandais aux maternelles par une classe de 6ème du collège.
- Journée de pratique avec les élèves de l'école de musique et praticiens amateurs (harmonie, chorale)
- Spectacle réservé aux scolaires, :

**CONCERT PUBLIC**  
**VENDREDI 27 AVRIL à 20h30**  
au centre d'animation à LA ROCHETTE.

# Coyotes Dancers

Les Coyotes Dancers Savoisiens continuent leur petit bonhomme de chemin !

Depuis le 7 novembre, des cours sont proposés tous les lundis soir à Avrieux.

Pour le moment une douzaine de personnes se sont inscrites. L'association regroupe maintenant 55 petits coyotes !

**S**tage découverte country à Mercury le samedi 5 novembre. Un après-midi dans la bonne humeur avec une quarantaine de personnes pour découvrir les rythmes de la country. Cette initiative a beaucoup plu et sera renouvelée très prochainement.

**S**oirée country à la Cafétaria du Géant Casino en novembre. Le nouveau directeur a souhaité faire une soirée à thème pour dynamiser son restaurant.

Malgré la petitesse de la salle, les danseurs de country des environs étaient présents et les clients n'ont pas hésité à venir se dégourdir les jambes. Excellente ambiance toute la soirée.



**T**éléthon à Saint Jean de Belleville  
Les Coyotes ont animé la soirée du Téléthon : 2 démos, danses country et disco.

La salle des fêtes était pleine et les bénéfices reversés au Téléthon ont augmenté par rapport à l'année dernière.

**V**endredi 9 décembre  
Assemblée Générale de l'Association

**S**amedi 21 janvier 2012 à 19h 30  
Bal country des Coyotes au Centre d'Animation avec le guitariste Yves D.

Ch Trameaux



# Atelier de la Danse

**U**ne petite erreur s'est glissée dans le dernier bulletin. C'est bien l'association l'Atelier de la Danse qui a animé en juin dernier la maison de retraite de La Rochette.

A la plus grande joie des résidents qui ont pu assister au spectacle « Il était une fois Mythes et Légendes », les élèves vêtues avec leurs costumes colorés et légendaires ont présenté les chorégraphies rythmées de leur gala.



**M**ais d'autres évènements ont ponctué depuis la vie de l'association. Les élèves sont venues nombreuses pour participer comme chaque année au défilé du 11 novembre.

**C**'est une partie de ces mêmes élèves très motivées qui ont évolué avec enthousiasme et énergie à Rotherens le samedi 3 décembre dernier à l'occasion du Téléthon.

En effet après avoir appris une chorégraphie en cours, elles l'ont transmise à leurs sœurs, amies ... pour participer au FLASH-MOB préparé par leur animatrice Véronique Bréchet.

C'est donc tous ensemble, (élèves, famille, amis, membres du bureau...) après une répétition générale devant la salle de danse à La Rochette et dans un bel élan de solidarité que parmi la foule présente à Rotherens, une fois la musique lancée, une quarantaine de personnes se sont mises à danser.



**L**a fin d'année a également été marquée par les portes ouvertes pour le plus grand plaisir des danseuses qui ont pu montrer leur travail à leurs parents, ces derniers ont pu apprécier les progrès de leurs enfants dans les cours de danse classique et moderne animés par Véronique.

**D**e nouveaux projets sont attendus dès le 1er trimestre 2012 avec par exemple la possibilité pour chaque élève d'inviter une copine à venir partager son cours de danse dans un cours préparé spécialement à cet effet.

Céline Morestin

## Le Club Astro vous invite :

Vendredi 24 Février à 19 h30 à La Table route du relais TV pour une soirée "Ciel Ouvert à Tous"

De nombreux télescopes seront disponibles.  
Gratuit et à consommer sans modération si le temps le permet !

---

## Handball Rochettois

Prochains matchs au Gymnase de La Seytaz :

Samedi 4 février :

- à 19h : moins de 18 ans contre Yenne
- à 21h : Séniors masculins contre St Genix

Samedi 11 février : Séniors masculins à 20h30 contre Yenne

Samedi 3 mars : Séniors féminines à 20h30 contre Maurienne

Venez nombreux les encourager !

---

## Alliance Rochettoise Gymnastique

Les baby-gyms à l'honneur lors de la journée porte ouverte de décembre 2011.

Beaucoup de parents et des familles entières avaient fait le déplacement pour voir évoluer les futurs gyms de l'ARG .

Prochain rendez vous en Avril pour la compétition des éveils gymniques interne au club.



## Arcade

Nouveau site Internet !

Notre nouveau site Internet est en ligne ! Vous pouvez le visiter à l'adresse habituelle : [www.arcade-vivre.asso.fr](http://www.arcade-vivre.asso.fr)

Venez découvrir ou redécouvrir toutes nos actions, mais aussi la méthode ARCADE, l'historique du projet de Dembella, les conférences, etc...

Retrouvez les derniers projets de l'ARCADE :

- l'adduction d'eau de Mémissala
- le jardin maraîcher des femmes
- le CIAGE (suivi comptable, bibliothèque, formations)
- le Volet recherche-intégration : énergie, constructions en terre, transformation des produits

Nous avons également une nouvelle équipe opérationnelle au Mali : Moussa DIAKITE, notre chef de projet, est désormais secondé par Ibrahima TOURE, gestionnaire-comptable en charge du suivi de gestion des associations au CIAGE (Centre Intercommunal d'Appui à la Gestion et à l'Évaluation) et de Sidiki COULIBALY, chauffeur-factotum qui travaille activement sur le volet Recherche-intégration, notamment la création de fours en terre-paille économes en bois.



Concernant les actions, la construction de la piste de Benkadi a commencé. Celle-ci permettra aux habitants de cette commune d'avoir un accès facile aux communes voisines, mais aussi à l'axe Sikasso-Bamako pendant toute l'année.

Cette piste suscite d'immenses espoirs en termes de communication, mais aussi d'économie (écoulement des marchandises, commerce) et d'accès aux services de base (ambulance, transports, mairie, etc...).

# Agenda

## Février

- 4 - **Match Handball** 19h/21h Gymnase La Seytaz
- 11 - **Match Handball** 20h 30 Gymnase La Seytaz
- 12 - **Concours de belote** 14h Centre d'animation  
*Organisé par le Comité de Jumelage*
- 16 - **Séance du Conseil Municipal** : 20 h 30 Mairie
- 18 - **Repas dansant** 20h Centre d'animation  
*Organisé par EC Sports Auto*
- 21 - **Carnaval** : 16h 30 centre ville
- 24 - **Soirée astronomie** : 19 h30 à La Table route relais TV
- 25 - **Concert Gospel «Sister Nat»** : 20h 30 Salle Polyvalente

## Mars

- 3 - **Match Handball** 20h 30 Gymnase La Seytaz
- 11 - **Thé dansant des Aînés Ruraux** : 14 h Centre d'animation
- 15 - **Séance du Conseil Municipal** : 20 h 30 Mairie
- 17 - **Loto du Sou des Ecoles** 20h Centre d'animation
- 17 - **Spectacle Art Danse** : 20 h 30 Salle Polyvalente
- 18 - **Spectacle Art Danse** : 14 h 30 Salle Polyvalente
- 31 - **Bal Coyotes Dancers CD** : 19h 30 Centre d'animation

## Avril

- 12 - **Séance du Conseil Municipal** : 20 h 30 Mairie
- 27 - **Groupe « TIR NA NOG »** : 20 h 30 Centre d'Animation



**Carnaval le 21 février**

**de 16h 30 à 19 h**

**Spectacle de rues : Calle Latina,  
musique et danses latino-Caraïbes**

**A la tombée de la nuit :  
embrasement de M. Carnaval**

## Gospel

**25 février**

**20h 30**

**Salle**

**Polyvalente**

**Entrée gratuite**



Vous l'aviez appréciée le 20 août 2010 à l'occasion de la dernière estivale de cette saison.

Natacha Maratrat, de son nom de scène «Sister Nat'», interprète un registre propre au blues, passant du rire de gorge aux accents poignants des chants de Harlem.

Elle est accompagnée par une choriste et son pianiste, également choriste, Vartan Fau.

Plus d'informations sur <http://www.sisternat.com/>  
Spectacle proposé par le Comité des Fêtes.

